

Trente propositions pour améliorer le gouvernement des entreprises

EN CETTE PÉRIODE électorale, pourquoi ne pas analyser l'entreprise à l'aune de critères politiques ? L'Institut français du gouvernement d'entreprise (IFGE), dirigé par Pierre-Yves Gomez, professeur à l'EM Lyon, vient de publier un cahier spécial recensant les propositions de trente experts pour améliorer le mode de gouvernement des entreprises dans les cinq prochaines années. « Nous avons adressé ces propositions aux candidats pour qu'ils comprennent que l'on ne peut pas parler objectivement d'économie si on ne parle pas aussi de la manière dont on opère l'économie, c'est-à-dire dont on dirige les entreprises », explique Pierre-Yves Gomez.

Les 30 spécialistes interrogés par l'IFGE demandent, globalement, que les actionnaires puissent mieux jouer leur rôle. « Alors même que dans l'opinion publique l'actionnariat apparaît souvent comme influent voire tyrannique, les spécialistes de la question ont plutôt tendance à considérer que dans les faits cette capacité d'influence concrète reste encore à établir. » Autre signe de cette méconnaissance du rôle de l'actionnariat : « on fait souvent le reproche aux entreprises françaises de réaliser des profits indécents, mais on ne pousse pas le raisonnement jusqu'à rappeler que la grande majorité de ces profits est redistribuée aux actionnaires, le plus souvent des fonds communs de placement, c'est-à-dire des produits d'épargne des Français », insiste Pierre-Yves Gomez.

Parmi les propositions des experts interrogés par l'IFGE figurent par exemple l'idée de rendre obligatoire la publication

des comptes rendus des assemblées générales. Certains suggè-

L'IFGE

Centre de recherche et laboratoire social de l'école de commerce

EM-Lyon l'Institut français de gouvernement des entreprises veut rapprocher la recherche et la pratique.

www.ifge-online.org

www.em-lyon.com

rent de pousser la transparence jusqu'à expliquer par écrit, les raisons ayant conduit le conseil à recruter tel ou tel dirigeant comme le veut désormais la règle en Grande-Bretagne. De même, note l'IFGE, « la rémunération des dirigeants revient plusieurs fois comme un indicateur symbolique d'un dysfonctionnement patent qui nécessite une attention allant au-delà de la polémique ».

L'un des experts suggère notamment d'inscrire dans la discussion annuelle de l'assemblée « un rapport du président du conseil d'administration sur la rémunération des dirigeants incluant les modalités d'évaluation de la performance ». L'objectif serait d'indexer la part variable de la rémunération des dirigeants sur des critères « davantage explicites », mêlant quantitatif et qualitatif. D'autres font enfin des propositions plus osées, comme celle d'abolir la limitation de la déductibilité des jetons de présence. Ceci permettrait de mieux rémunérer les administrateurs et de professionnaliser le métier d'administrateur. Un débat qui n'est pas sans rappeler celui ayant agité le monde politique, il y a quelques années, sur les conditions de rémunération des élus et des ministres, alors que la politique avait tendance à devenir un métier à part entière.

CYRILLE LACHÈVRE